



Association suisse de la

**Musique populaire**

Verband Schweizer Volksmusik  
Associazione svizzera della musica popolare  
Associazium svizra da la musica populara



## Section Vaud

Marianne GAY Présidente  
Ch. du Tirage 10  
1299 Crans  
Natel 079 724 75 25

# Procès-verbal

## 32<sup>ème</sup> Assemblée Générale du 23 janvier 2016

### à la salle communale de Crans-près-Céligny

#### 1.- Souhais de bienvenue de la Présidente

La Présidente, Marianne GAY ouvre l'Assemblée à 16 heures et souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Elle souligne qu'elle est heureuse, pour sa première assemblée, de les accueillir dans la salle communale de son beau village,

Elle demande une modification de l'ordre du jour :

Ajouter le point 2 : Nomination des scrutateurs, ce qui est accepté par l'Assemblée.

Elle remercie l'orchestre Swissfolk qui a accueilli les participants et qui animera la soirée.

Elle salue particulièrement Judith Zieri, vice-présidente du Comité Central, Claude Rossel, parrain du fanion, les membres d'honneur, notre rédacteur Claude Sunier, les délégués romands et ceux des autres sections.

#### 2.- Nomination des scrutateurs

2 scrutateurs sont nommés : Ernest Arnold et Raymond Bürki

#### 3.- Liste de présences

Présents : 44 membres

Excusés : 14 membres

Invités : Membres d'honneur et invités des sections voisines

Les noms et signatures sont à consulter sur les listes annexées

#### 4.- Démissions-admissions

L'année 2015 a enregistré :

Démissions : 9

Admissions : 6

Décès : 4

1minute de silence est observée, puis l'orchestre joue un morceau de circonstance en leur honneur.

## **5.- Lecture et acceptation des PV's de l'Assemblée Générale et de l'Assemblée Extraordinaire 2015**

Cette année, les PV's pouvant être consultés sur notre site Internet, la secrétaire ne les a pas annexés à la convocation de l'AG. Une quinzaine d'exemplaires étaient à disposition pour les personnes intéressées

L'Assemblée n'en désirant pas la lecture, la Présidente passe au vote.

Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

Pas d'avis contraires, ni d'abstentions.

## **6.- Rapport de la présidente**

La Présidente s'est rendue à Olten, à la conférence des Présidents de Section. Elle a beaucoup apprécié le contact. Elle signale que les pages jaunes, dans le journal de l'ASMP ne subiront plus aucune modification et resteront comme telles à l'avenir.

Les statistiques des membres au 31.12.2015 sont les suivantes :

Suisses : 11603 membres

Romandie : 1378 membres

Vaud : 286 membres (au 31.12.14 313 membres)

## **7.- Rapport du Caissier**

Le nouveau caissier, James Klein explique que les comptes détaillés sont à disposition. Il présente succinctement les comptes :

En caisse : environ 7000.-

Il constate que les cotisations des membres rapportent en gros Fr 3700.-, tandis que les dépenses s'élèvent à environ Fr 5500.- Il est par conséquent évident qu'il faut organiser des manifestations lucratives, le meilleur exemple étant la Stubete à Féchy, chez Frédéric, qui a rapporté Fr 2000.-

La Présidente répond que le Comité va travailler dans ce sens. Elle remercie Swissfolk d'être venu jouer aujourd'hui gratuitement et souligne que quelques invités ont payé leur repas. Elle propose que les orchestres acceptent de ne pas être payé pendant 1 année.

L'idéal serait aussi que chaque membre essaie de recruter un nouveau membre.

## **8.- Rapport des vérificateurs**

Avant de lire le rapport des vérificateurs, Ernest Arnold déplore le peu d'argent actuellement en caisse. Il propose quelques restrictions : courrier B et pas A, orchestres faisant des concessions pour la section et souhaite un comité peu gourmand. Il estime que, de son temps, l'argent était mieux géré.

Les vérificateurs, Bruno Haas et Ernest Arnold, ainsi que le caissier, James Klein, se sont retrouvés au domicile de M. Haas, à Prilly pour consulter les comptes. Le caissier a répondu à toutes leurs questions et leur a expliqué comment il présentait sa comptabilité. Les vérificateurs ont trouvé les comptes exacts et bien ordonnés. Ils proposent donc à l'Assemblée de donner décharge au caissier, au comité et à eux-mêmes.

La présidente procède au vote. L'assemblée accepte à l'unanimité.

Vreni Fazan s'étonne que Ernest Arnold ait fonctionné comme vérificateur à la place de Roland Christeller, élu à l'AG 2014. Le caissier répond qu'il a essayé de le contacter, mais en vain.

Prosper Fogoz, premier Président en 1984, déplore que nous ayons voté sur des comptes approximatifs. Il estime qu'à l'accueil de l'AG, chaque membre doit recevoir une feuille avec le détail des comptes et que le solde doit figurer sur le rapport des vérificateurs.

Bruno Haas ne se rappelle pas avoir écrit un rapport contenant des chiffres.

Babette Mertens renchérit en estimant que le rapport des vérificateurs doit contenir des chiffres exacts, ce qui fait le lien entre les comptes du caissier et la Section.

Le caissier répond qu'à l'avenir, les comptes seront envoyés aux membres avec la convocation. Cette solution ne plait pas à Prosper Fogoz qui a peur que les comptes tombent entre de mauvaises mains.

Sur ce, la Présidente propose qu'on revote ce point et l'Assemblée l'accepte à l'unanimité.

### **9.- Nomination d'un scrutateur suppléant**

1<sup>er</sup> vérificateur et rapporteur :

Prosper Fogoz propose que Roland Christeller, qui n'a pas fonctionné cette année, soit élu pour l'an prochain.

2<sup>ème</sup> vérificateur : Francis Zimmermann

Suppléant : Norbert Stoll

Ces 3 membres sont élus par acclamation.

### **10.- Nomination d'une secrétaire**

Vreni Fazan, démissionnaire est remerciée et fleurie.

Comme il n'y a pas de proposition, la Présidente propose Renata André de Nyon.

Cette dernière est acclamée par l'Assemblée et félicitée par la Présidente.

### **11.- Réélection du Comité**

Les autres membres du Comité sont reconduits avec force applaudissements

Ernest Arnold propose une pause musicale.

### **12.- Programme 2016**

A l'attention des orchestres, la Présidente rappelle la journée des malades le 6 mars. Elle leur demande d'y penser et de s'inscrire sur le site.

9 avril Assemblée des Délégués Suisses à Berthoud

22 mai Rencontre Romande à Bernex

11 février 2017 Prochaine AG de la section VD (lieu à définir)

### 13.- Divers et propositions individuelles

La Présidente veut officialiser le statut de Bruno Haas comme Président d'honneur. Nommé par acclamation, il se dit ému et remercie l'Assemblée. Il rappelle les buts de l'ASMP (voir statuts) et suggère une rencontre entre musiciens et comité pour plus de solidarité.

La Présidente annonce que le siège de la Section sera transféré à Crans-près-Céligny.

Edy Bucher nous présente le film « les musiciens déviants ». Il l'a visionné en suisse-allemande et a été émerveillé. Il s'occupe de la distribution en Romandie et espère la projection en mars-avril.

Norbert Stoll, porte-drapeau, aimerait qu'on lui fasse parvenir la liste des membres vaudois, afin de pouvoir présenter le fanion à chaque enterrement. Bruno Haas pense que le canton de Vaud est trop grand et estime la tâche difficile. Jusqu'à maintenant, c'était les membres d'honneur et le comité qui avaient cet honneur. Raymond Bürki, ex-porte-drapeau, répond que jusqu'alors, c'était la Présidente qui envoyait le porte-drapeau aux funérailles d'un membre.

Albert Héritier demande les motifs des nombreuses démissions en 2015 ?

La Présidente répond que la Présidence de Maud Wirth, reconduite à la dernière AG, n'a pas plu à tout le monde. Il y a eu aussi plusieurs démissions de personnes âgées.

Un membre demande s'il existe des cours de schwyzoise. La Présidente l'aiguille vers Judith Zieri et Alexandra Hubler, toutes deux enseignantes.

Judith Zieri prend la parole et apporte les salutations du Président du Comité Central. Elle salue et remercie Herbert Buntschu, Président Fribourgeois, qui a accepté d'être Délégué Romand au Comité Central pour 2 ans. Elle salue également Claude Sunier, notre rédacteur romand. Merci encore au Comité, à Vreni Fazan, secrétaire sortante, et bienvenue à Renata André, nouvelle secrétaire.

La dernière Fête Fédérale à Aarau a été magnifique. Superbe et médiatisée, elle restera dans les mémoires. Elle est aussi consciente qu'elle a fait des trous dans les caisses cantonales (cortège, déplacements, etc.).

En 2019, la prochaine Fête Fédérale devait se dérouler dans le canton de Vaud. Mais à cause de la Fête des Vignerons, à Vevey, elle se déroulera en Valais. Cette fête a un budget de Fr 1 500 000.-, il faut trouver des sponsors et un lieu propice à son déroulement avec des infrastructures existantes. Gilbert Rossmann, président valaisan, a contacté Crans-Montana qui va présenter sa candidature. En 2023, ce sera le tour du Tessin

Le 9 avril, l'ASD de Berthoud se déroulera sur 1 journée

Chaque canton a droit à 4% des membres plus le comité. Pour le canton de Vaud, ça fait 11 délégués + le comité. Le repas est offert par la section à ses délégués.

Le site internet suisse est à améliorer. Edy Bucher s'est proposé pour la traduction française.

Les orchestres sont vivement appelés à s'inscrire pour le Festival de Moudon.

Elle rappelle la Fête Fédérale de Grandes Formations en 2017.

Elle espère que le comité organisera une grande fête pour les 90 ans de Claude Rossel fidèle sponsor de tous les cantons et de la Fête Fédérale.

Elle remercie Marianne Gay et son mari qui offrent l'apéro à l'issue de l'Assemblée. Ces derniers sont chaleureusement applaudis.

La Présidente remercie Judith et donne la parole aux Délégués cantonaux qui apportent salutations et bon vent de leur comité.

Puis la parole est donnée au Syndic de Crans-près-Céligny qui salue l'Assemblée et salue particulièrement notre présidente, Marianne Gay. Il nous assure de son dynamisme, de son dévouement et de son attachement au pays et à ses traditions. Identité, mémoire sont importantes pour parler la même langue à travers la musique. Il est persuadé que Judith et Marianne font une paire sur qui on peut compter. Il termine en présentant ses vœux de succès à la Section Vaudoise.

La Présidente clôture l'Assemblée à 17h45 en remerciant les personnes présentes de leur attention et les invite à partager la verrée traditionnelle.

Bussigny, le 21 février 2016 /VF